

# Les jeunes Suisses se portent bien

par Cathy Vercauteren

En 1980, alors qu'il n'a que 32 ans, Jean Zermatten est nommé premier juge des mineurs du Tribunal du Valais. Fidèle de Crans-Montana, il parcourt le monde pour veiller à la bonne application de la Convention internationale des droits de l'enfant promulguée en 1989.



Jean Zermatten faisant visiter le Sentier des droits de l'enfant à Bramois, aux enfants de Terre des Hommes.

«Vous vous souvenez de moi? Heureusement que vous êtes intervenu au bon moment...», Jean Zermatten épingle avec une certaine satisfaction cette reconnaissance que d'anciens ados lui ont confiée un jour au hasard d'une rencontre. «Après mes études, j'ai réalisé qu'avec les instruments du droit on pouvait aider les jeunes. Un enfant est bon à la base mais il peut mal tourner si on ne l'oriente pas comme il faut.» Dès ses débuts en tant que juge des mineurs, Jean Zermatten a tenu à améliorer la coordination entre les différents services du canton traitant les dossiers de délinquance juvénile. «Le droit suisse a toujours été axé sur la réintégration du jeune délinquant, mais à l'époque, le Valais ne disposait pas encore vraiment d'un système de justice adaptée pour les jeunes. L'élaboration d'un système spécifique a donc aussi été une de mes priorités. J'ai toujours lutté pour que la prison ne soit pas le premier recours en représailles à la délinquance des jeunes. Mon credo: une réinsertion éducative et positive.» Jean Zermatten est d'avis que la Suisse peut prétendre au développement, sur ces 30 dernières

«Do you remember me? It was a good thing that you stepped in at just the right moment...» Jean Zermatten tells us with some satisfaction about the thankfulness expressed by some of the ex-adolescents when they happen meet him later on. «When I had finished my studies, I realized that legal tools could be used to help youngsters. A child is basically good, but if he isn't guided in the right direction, he can come to a sticky end.» When he started out as a juvenile court judge, Jean Zermatten tried to improve the coordination between the various canton services dealing with the juvenile delinquency cases. «The Swiss legal system has always focused on the reintegration of young offenders, but, at that time, Valais didn't really have a legal system that was adapted for youngsters. The elaboration of a specific system was also, therefore, one of my priorities. I've always fought against prison being the first punitive measure for juvenile delinquency. My credo: a positive, educational reinsertion.» Jean Zermatten believes that Switzerland can claim to have developed some good facilities for helping young people over the past 30 years; model

L'Institut international des droits de l'enfant à Bramois offre des formations à la carte, sur des sujets très précis, à des gouvernements ou à de ONG's et des formations propres qui attirent des académiciens venant des quatre coins du monde. Enfin, il regroupe au sein de son centre de documentation la législation de plus de 100 pays.

«Mon credo: une  
réinsertion éducative  
et positive.»



années, de bons services d'aide à la jeunesse; d'institutions modèles avec des critères éducatifs adaptés aux jeunes. «On a aussi introduit des notions liées à la réintroduction de la victime dans le conflit pénal. A l'époque, on s'intéressait peu à la victime. Maintenant il y a une médiation pénale qui, sur le plan éducatif, est très importante. L'auteur et la victime se rencontrent. Cela permet à l'auteur des faits de se rendre compte de ce qu'il a fait et à la victime d'être soutenue.»

Mais en Suisse, comme à l'étranger, la prévention doit, dit-il, être envisagée avec plus d'anticipation. «Il ne faut pas attendre qu'un événement aux conséquences graves se produise pour penser à établir dans tel ou tel domaine des lignes de conduite préventives. Cela dit, si on compare avec d'autres pays, la jeunesse suisse se porte bien.»

Entre 1980 et 2005 Jean Zermatten assure notamment les postes de juge et de président au Tribunal des mineurs du Valais. Mais en 2005 il finit par troquer sa veste pour celle d'expert international au sein du Comité international des droits de l'enfant des Nations Unies. Il devient ainsi le premier Suisse à siéger dans cette enceinte internationale. Et ce poste, il le doit certainement à son désir intarissable de vouloir servir au mieux les intérêts des enfants et à sa volonté de fonder en 1995, à Bramois, l'Institut international des droits de l'enfant. Cet institut qui œuvre en synergie avec l'Institut universitaire Kurt Bösch et l'Université de Fribourg, mène des actions d'informations de la Convention des Droits de l'enfant au niveau international. La Convention, pour rappel, est ratifiée actuellement par 193 pays (La Somalie et les Etats-Unis ne l'ont pas encore ratifiée).

institutions with educational criteria adapted to assisting them. "We also introduced the notions concerning the reintroduction of the victim into the penal conflict. Previously, the victim wasn't taken into consideration very much. Today, penal mediation takes place, which is very important from an educational point of view. The offender and the victim meet each other. This enables the person who has committed the offence to realize what he has done while providing support for the victim." But, he says, in Switzerland, as well as abroad, prevention should be envisaged with more foresight. "We shouldn't wait for something which has serious consequences to happen before thinking of establishing preventive measures in one or another domain. Having said this, compared to other countries, Switzerland's younger generation are doing very well."

Between 1980 and 2005 Jean Zermatten held the positions of judge and president of the juvenile court in Valais. However, in 2005, he eventually took up a new position as an international expert within the United Nations Committee on the Rights of the Child, thus becoming the first Swiss on the board of this international institution. In all probability, he owes this position to his inexhaustible desire to work towards the interests of children and also his efforts towards the founding of the International Institute for the Rights of the Child in Bramois in 1995. This institute, working in synergy with the University Institute Kurt Bösch and Fribourg University, undertakes information activities for the Convention on the Rights of the Child at an international level. As a reminder, the Convention has been ratified by 193 countries up until now (it has not yet been ratified by Somalia and the USA).

[www.childsrights.org](http://www.childsrights.org)

The International Institute for the Rights of the Child in Bramois has a range of training programmes, aimed at very specific subjects, for governments or NGOs and its own training programmes, which attract academicians from the four corners of the world. What is more, it has gathered together the legislation of more than 100 countries in its resource unit.